

Paris, le 5 juin 2017

Monsieur Forti,
président de la Cress IDF
Montreuil

Monsieur,

Vous m'avez adressé un courrier daté du 30 mai sur les moyens que les député·e·s de la France Insoumise mettront en place à l'Assemblée Nationale pour soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS). Si, le 18 juin, je suis élu député de la 9^{ème} circonscription de Paris, je reprendrai les propositions listées et expliquées dans le programme l'Avenir en Commun, complété du livret thématique #39 « Construire l'économie sociale, solidaire et coopérative de demain »¹. Nous mettons d'ailleurs ce dernier à votre disposition en pièce jointe.

A propos de la dernière législature, vous évoquez la loi ESS de 2014, qui a effectivement donné au secteur une visibilité inédite. Malheureusement la montagne a finalement accouché d'une souris. En effet, la question de la gouvernance démocratique, à savoir le partage du pouvoir entre les parties prenantes, salarié·e·s, usager·e·s-client·e·s et partenaires publics et privés, y a été totalement minorée. Et l'on a vu arriver en force les tenants de l'« entrepreneuriat social », vantant les mérites d'une activité économique à vocation sociale, voire écologique, tout en méprisant, au nom de l'exigence de rentabilité, la démarche citoyenne de partage horizontal du pouvoir.

Le précédent gouvernement a décidé, à l'instar de la Commission européenne, de promouvoir la marchandisation des activités associatives, à travers les « contrats à impact social » pour faire financer l'action sociale par les entreprises privées, afin de diminuer les dépenses de la sphère publique². Un tel désengagement de l'État et des collectivités territoriales transforme le travail social en un marché, le « social business ». Les investisseurs privés ne manqueront pas, au passage, de se servir ; ils y trouveront, à tout le moins, l'occasion de réduire leurs impôts. L'intérêt général et l'utilité publique sont bien loin !

Le programme, que la France Insoumise a présenté une première fois aux élections présidentielles et défend de nouveau aux législatives, précise que le développement de

1 De nombreuses contributions citoyennes et de spécialistes ont été synthétisées par François Longéras, journaliste et directeur général d'une coopérative de formation professionnelle, et Patricia Neau, intermittente du spectacle, pour concevoir ce livret.

2 Cette direction politique était déjà décrite par Matthieu Hély dans « L'économie sociale et solidaire n'existe pas », *La Vie des idées*, 11 février 2008. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/L-economie-sociale-et-solidaire-n.html>

l'ESS est un objectif en soi dans notre vision du développement économique national³ et de la transition écologique. Ainsi, nous voulons, entre autres :

- **remettre en place le principe d'une priorité nationale ou locale pour les appels d'offres des collectivités locales.** Les entreprises de l'ESS sont particulièrement bien placées pour répondre efficacement et intelligemment aux besoins locaux. L'obligation imposée par Bruxelles d'ouvrir ces appels d'offres au niveau européen, sous prétexte de "discrimination" de concurrents européens non-français, est une aberration absolue sur le plan écologique et social, entraîne des dérives de dumping fiscal et social, et nous la rejeterons ;
- **ouvrir le droit pour les salariés de reprendre leur entreprise sous forme d'ESS ou de coopératives** dans le cas de dépôt de bilan, de fermeture de site, ou de cession à l'étranger avec menaces sur l'emploi. Les procédures actuellement en vigueur avec les Tribunaux du Commerce seront revues en ce sens, ainsi que le fonctionnement de ces Tribunaux de façon plus générale ;
- **redéfinir par la loi le statut des banques coopératives** (Crédit coopératif, Crédit mutuel, Banque populaire, Crédit agricole...) instituant un réel pouvoir des sociétaires usager·e·s à tous les échelons ; inscrire dans leurs missions le financement des initiatives de l'ESS ;
- dans le cadre du redéploiement des services publics (transport, énergie, éducation, formation, travail social, logement...), **privilégier les coopérations des organismes publics avec les structures de l'ESS** du secteur concerné ;
- **intégrer l'ESS dans les programmes économiques et sociaux au lycée et développer des cursus universitaires.**

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France Insoumise (éducation, fiscalité, quartiers populaires, banque, handicap, ESR, lutte contre la pauvreté, logement, transport...) en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Raphaël Qnouch,
candidat de la France Insoumise,
9^{ème} circonscription de Paris

3 En partant d'analyses fondatrices et enrichies depuis, telle « L'économie sociale et solidaire, un projet politique », *Mouvements*, 2002/1 (n°19), p. 7-10. DOI : 10.3917/mouv.019.0007. URL : <http://www.cairn.info/revue-mouvements-2002-1-page-7.htm>